

Montreuil,  
le jeudi 25 juin 2020

**Émetteur** : Direction des Relations Sociales Institutionnelles

**Objet** : Baromètre social institutionnel 2020 - Réouverture des inscriptions

Madame, Monsieur le Directeur,  
Madame, Monsieur le Médecin Conseil régional,

Compte tenu de la crise sanitaire, je vous informe que le calendrier initialement prévu pour le Baromètre Social Institutionnel (BSI) 2020 a été aménagé de la façon suivante :

1. la campagne du BSI 2020 prévue à mi-mars a été décalée à septembre,
2. un focus de cinq questions sur le vécu du confinement par les salariés a été ajouté au tronc commun du questionnaire
3. les organismes inscrits cette année au BSI ont la possibilité de revoir leurs douze questions locales sur la base d'une bibliothèque spécifique en lien avec le confinement/déconfinement.

Du fait du décalage de la période d'administration, je vous informe **que les inscriptions pour le BSI 2020 sont rouvertes aux organismes non-inscrits** qui souhaiteraient notamment recueillir la perception des salariés durant la période de crise sanitaire.

Je vous rappelle que cette prestation est facturée **2 700 € TTC**.

**Les inscriptions s'effectueront dès réception de cette lettre circulaire et jusqu'au 17 juillet 2020.**

Le site BSI-UCANSS est mis à votre disposition pour recueillir vos inscriptions : [www.ucanss-bsi.fr](http://www.ucanss-bsi.fr).

En annexe de cette lettre circulaire, vous trouverez dans un même document :

- le tronc commun du questionnaire,
- le focus des cinq questions,
- la bibliothèque de questions comprenant l'ajout des questions spécifiques.

Pour toute précision complémentaire, Pascal Clément, chef de projet BSI est à votre disposition au 01 45 38 81 24 ou par mail à [bsi@ucanss.fr](mailto:bsi@ucanss.fr).

Par ailleurs et pour la même raison, j'attire votre attention sur le report de la période de participation des salariés au **BSI 2021 au mois de septembre 2021**.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Raynal Le May  
Directeur

**Document(s) annexe**

**(s) :**

- Annexe 1 - Questionnaire interbranche et bibliothèque de questions,
- Annexe 2 - Modalités pratiques de commande,

